

“Momifier” la sécurité sociale ?

Corentin de Salle

Directeur du Centre Jean Gol

■ La pétition visant à inscrire la Sécurité sociale belge au patrimoine culturel mondial de l'Unesco est un projet farfelu qui témoigne d'une conception socialiste profondément conservatrice et déconnectée du réel.

La mutualité socialiste Solidaris et les trois branches de la FGTB ont lancé conjointement une pétition visant à inscrire la Sécurité sociale au patrimoine culturel mondial de l'Unesco. Ce projet repose à la fois sur une erreur et un mensonge: erreur consistant à confondre une institution sociale avec le patrimoine culturel; mensonge selon lequel la politique fédérale actuelle mettrait en péril cette institution sociale. Pourquoi diable considérer qu'un système assurantiel et redistributif doit figurer au patrimoine mondial de l'humanité?

Une confusion révélatrice

A lire l'article 2.1 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée en 2003, on se rend compte que, même avec beaucoup d'imagination, il n'est pas possible de faire tenir la sécurité sociale dans cette définition. Il s'agit certes d'une construction humaine, précieuse, fragile, héritée du passé et digne d'être transmise. Mais cela n'en fait pas pour autant un objet culturel.

Cette pétition confond ce qui relève respectivement du social et du culturel. Confusion révélatrice de la conception misérabiliste et paternaliste que les socialistes se font de la culture. Laquelle est perçue non comme un processus créatif, vivant, évolutif qui s'enrichit, se synthétise et se réélabore en permanence à travers des influences venues de partout. Mais comme un produit précaire, subsidié qui – via quotas, tarifs et exceptions – doit constamment être prémuni

contre la loi du marché et, en définitive, contre la réalité elle-même. Non pas comme le grand fleuve de la vie, mais comme un objet pétrifié, à conserver dans le sanctuaire étatique.

Evidemment, il existe quantité de monuments, sites, objets et produits culturels qui, fort heureusement, sont classés par des commissions, préservés par des programmes, abrités dans des musées ou numérisés dans des bases de données. Témoins d'une époque aujourd'hui révolue, leur conservation nécessite une protection car ils sont à la fois morts et vivants. Morts parce que l'écosystème symbolique, culturel, politique, économique (etc.) dans lequel ils sont nés a péri. Mais vivants au sens où le passé survit en eux et fait encore entendre sa voix émouvante aujourd'hui. C'est le cas, par exemple, du site du Bois du Cazier.

Un mensonge ânonné depuis quatre ans

Notre pays est riche d'un patrimoine industriel possédant cette double nature, morte et vivante. La sécurité sociale en fait-elle partie? Est-elle le pendant immatériel de nos anciens sites miniers et sidérurgiques? Absolument pas. La sécurité sociale est un système intégralement vivant dont la pérennité nécessite que, sans jamais abdiquer de ses missions, il s'adapte constamment aux enjeux et défis de son époque.

Cette pétition – c'est d'ailleurs sa raison d'être – repose sur un mensonge ânonné depuis quatre ans: le gouvernement fédéral aspire, via une politique d'austérité, à désos-

ser, démanteler la sécurité sociale ou, à tout le moins, la transformer en variable d'ajustement. En réalité, les libéraux furent, historiquement, les premiers concepteurs de ce système en Belgique.

Il y a 158

ans, pour la première fois en Belgique, le Premier ministre libéral Charles Rogier présentait un projet de loi interdisant le travail des enfants de moins de 12 ans, limitant la journée de travail à 12 heures et instituant une inspection du travail. Près de vingt ans furent nécessaires aux libéraux pour vaincre les réticences du parti catholique et faire adopter ce projet en 1878.

En 1850, un autre libéral, Walther Frère-Orban, ministre des Finances, créait le Crédit communal pour financer les investissements publics locaux, puis, en 1865, la Caisse générale

d'épargne et de retraite. Ni le Parti socialiste ni son ancêtre (le POB), n'existaient encore quand furent posées les bases de notre modèle social...

Dès 1893, les libéraux progressistes, sous la direction du libéral Paul Janson, firent officiellement figurer à leur programme des mesures qui s'imposèrent avec le temps: le suffrage universel pur et simple, l'instruction primaire obligatoire, gratuite au degré inférieur et exclusivement laïque à tous les degrés, l'interdiction

du travail de nuit pour les femmes, le repos hebdomadaire, la mise en place d'une réglementation internationale sur le travail, le vote d'une loi sur l'assurance obligatoire contre les accidents, la maladie, le chômage involontaire, l'invalidité prématurée et la vieillesse pour les travailleurs agricoles et industriels, etc.

Par la suite, avec l'aide des socialistes, les libéraux ont joué un rôle déterminant dans l'édification de ce modèle social: ainsi, l'ONSS fut créé en 1944 selon le plan du Bruxellois Roger Motz, président du parti libéral, lui-même inspiré du pacte social anglais du libéral William Beveridge.

Fragile car moribonde

Certes, la sécurité sociale est fragile. Non pas parce que les libéraux auraient juré de la détruire mais parce que les socialistes l'ont gérée avec désinvolture. En quittant les affaires, ces derniers ont laissé une sécurité sociale moribonde. Les réformes de l'actuel gouvernement visent précisément à préserver cet héritage magnifique mis en péril par des politiques d'inspiration socialiste et sociale-démocrate.

Les dépenses de la sécurité sociale ont explosé depuis

longtemps mais davantage encore au cours des dix dernières années alors que les effets du vieillissement sont encore à venir. Entre 1980 et 2010, ces dépenses sont passées de 17,2 à 72,6 milliards d'euros. En clair, ces dépenses ont, en l'espace de trente ans, été multipliées par 5.

Quand l'actuel gouvernement a prêté serment, le rapport du Comité d'étude sur le vieillissement prévoyait que, à politique inchangée, les dépenses sociales allaient progresser de 4,2% du PIB entre 2013 et 2060. Cela voulait dire que, sans réformes et sans même tenir compte de la hausse du PIB

en 2060, ce chiffre allait représenter l'équivalent de 14 milliards d'euros supplémentaires... Fort heureusement, les réformes du gouvernement, notamment celles relevant les conditions d'âge et de carrière pour la pension, vont diviser par deux le coût du vieillissement. C'est ce qui ressort du rapport 2015 de ce même Comité d'étude sur le vieillissement, chiffres confirmés avec quelques nuances par le rapport 2018.

Une idée conservatrice

Ce projet farfelu de patrimonialisation témoigne d'une conception socialiste profondément conservatrice et déconnectée du réel. Le patron de Solidaris a beau affirmer

qu'il ne veut pas figer le modèle, on voit bien qu'aucune réflexion n'a été menée sur les enjeux du futur. Quid de l'allongement de l'espérance de vie? Quid de la robotisation de l'emploi? Quid d'un droit universel à l'apprentissage tout au long de la vie? Quid d'un statut intermédiaire entre indépendant et salarié pour les travailleurs autonomes des plateformes collaboratives? La sécurité sociale du XXI^e siècle doit être réinventée en profondeur et complétée par des mécanismes ad hoc, mais la seule obsession des signataires est de pérenniser une lo-

gique mortifère datant du siècle passé et à étendre démagogiquement les droits des allocataires sans aucun souci d'en assurer la viabilité financière.

Cette conception muséographique de la sécurité sociale qui confond évolution et destruction s'apparente à une entreprise désespérée de momification de la sécurité sociale pour lui assurer une vie éternelle au paradis socialiste avec le concours de prêtres, d'embauumeurs et – comme toujours – du long et sempiternel cortège des pleureuses professionnelles...

Cette
conception
qui confond
évolution
et destruction
s'apparente à
une entreprise
désespérée de
momification.